

Attestation d'études professionnelles (AEP)

Sécurité privée - gardiennage

Devenir agent (te) de sécurité

Objectif : Assurer la protection de personnes, de biens, d'établissements, de lieux et de renseignements, et ce, dans un contexte de prévention de la criminalité et de maintien de l'ordre. Effectuer des activités de prévention, de surveillance, de contrôle d'accès et de contrôle de la circulation. Veiller au respect des lois, des règlements et des directives et intervenir en situation d'urgence. L'agente et l'agent exercent leur profession dans des établissements industriels, commerciaux, résidentiels, dans des institutions (centres hospitaliers, écoles, etc.), pour le compte d'organismes, sur des sites, etc. Elles ou ils travaillent pour des agences de sécurité privée ou encore pour les services de sécurité interne d'entreprises, d'institutions ou d'organismes du secteur privé, public ou parapublic. L'agente ou l'agent travaille généralement seul, à l'occasion en équipe avec d'autres agents et toujours sous l'autorité d'une personne responsable de l'agence de sécurité ou d'une supérieure ou d'un supérieur hiérarchique. Elle ou il collabore avec des intervenantes et intervenants des services de police, des services incendie, des services ambulanciers, de la sécurité civile, etc., lorsque la situation l'exige.

Date : Les prochaines dates de départ apparaissent sur le site www.srafp.com

Durée : 390 heures

Contenu de la formation :

- Se situer au regard de la profession : 15 h
- Se conformer aux lois et aux règlements : 15 h
- Observer son environnement : 30 h
- S'orienter dans l'espace : 15 h
- Interagir avec la clientèle en milieu professionnel : 30 h
- Se référer au fonctionnement des systèmes de sécurité et de communication : 30 h
- Appliquer des techniques de premiers secours : 15 h
- Appliquer des procédures en situation d'urgence : 30 h
- Effectuer des activités de prévention : 30 h
- Préserver son intégrité physique et psychologique : 30 h
- Effectuer des activités de surveillance : 45 h
- Intervenir en contrôle d'accès : 30 h
- Contrôler la circulation de véhicules et de personnes : 15 h
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi : 15 h
- S'intégrer au milieu de travail : 45 h

Renseignements et inscription :

Au SARCA - Édifice De La Salle
3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières
Téléphone : 819 840-0448 - Sans frais : 1 877 353-4273 - Télécopieur : 819 840-0500

Aide financière :

Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.